

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 8 Juin 2021

L'an deux mille vingt et le huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric MILANI, maire

Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints

Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean

Estelle Milani, conseillers,

Absents excusés et représentés : Léa Mollier

Absents excusés et non représentés :

Secrétaire de séance Céline Cazals

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2021.

*Le maire a signé « bon pour accord » le devis de Colas pour les emplois de 3204€ TTC

*Info pour la demande de subvention pour les travaux de voirie il y a eu une erreur de montant ,la subvention n'est pas à hauteur de 5000€ mais de 50% du montant du devis des travaux, une nouvelle demande a été effectuée.

* Retour « Avis favorable » de la demande de subvention de l'aire de jeux de 14 417 €.

- **Délibération Aire de Jeux**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Mr le maire à signer le devis Cholat « bon pour accord » d'un montant de 28 835.40 € HT soit 34 602.48€ TTC avec les options.

- **Délibération PLUI Est**

Cédric MILANI, maire, présente le projet du PLUI Est à l'ensemble du conseil.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'approuver le projet du PLUI Est.

- **Délibération ADS**

Cédric MILANI, présente l'utilité de la convention ADS.

(Convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme)

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le Maire de signer la reconduction de la convention avec l'ADS.

- **Délibération Tirage au sort de deux Jurés d'Assises 2021**

Après tirage au sort dans la liste électorale les deux personnes proposées sont :

*Jessica PERRIN née VANDJOUR le 06/07/1976 à Paris 20^e
Arrondissement, demeurant 84 Impasse de la Branchat.

*Pascale MARTIN née PAULETTO le 10/10/1962 à Le Pont-de-
Beauvoisin, demeurant 99 Impasse de la Grobonnière.

- **Délibération Affectation des résultats du budget de la commune.**

Compte tenu du résultat déficitaire de la section d'investissement, le Maire propose d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit :

Affectation au compte 1068 : 44 625.21 €.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de donner l'autorisation à Mr Le maire de signer les documents comptables en lien avec l'affectation au compte 1068.

- **Délibération Taux d'Imposition 2021**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, le vote des taux d'imposition sur la commune sur 2021 soit : Foncier bâti = 33,50 %
(soit 17,60 % communale 15,9% Départementale) Foncier non-bâti = 44,85 %

- **Désignation du coordonnateur Communal pour le Recensement de la population 2022**

Karine Mollier est désignée Coordonnateur communal du recensement de la population qui sera effectué en 2022.

- **Point Commissions**

- **Point Travaux**

- Travaux au maréchal ; pose des tuyaux et du regard, comblés par de la terre
- Travaux à la suite des intempéries de ce vendredi 4 juin 2021. Le cerisier de la cure a été arraché, des tuiles envolées sur le toit du préau et de la grange de la cure
- Voir subvention possible pour travaux chauffage de la salle des fêtes.
- Panne de la débroussailleuse (moteur HS), une nouvelle sera achetée.

Fin de la réunion à 22h30.

*Hélène Maire
Cedric Maire
le 15 juin 21*